



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du logement

Question écrite n° 109314

## Texte de la question

M. Étienne Mourrut attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur l'insuffisance de l'offre de logement en Île-de-France. Suite au colloque sur le logement neuf et ancien en Île-de-France en présence de trois organisations patronales, certaines propositions ainsi que des interrogations ont émanées de celui-ci. En effet, la Chambre FNAIM Paris Île-de-France, la fédération française du bâtiment grand Paris et la fédération des promoteurs immobiliers proposent notamment de faciliter l'émergence de terrains constructibles au moyen de leviers fiscaux, d'assouplir les procédures d'aménagement en zone d'activité commerciale (ZAC) ou encore de renforcer et d'imposer des densités de construction. Aussi, il lui demande comment il entend répondre à ces propositions afin d'actionner les leviers juridiques et fiscaux pour atteindre 70 000 logements par an, en Île-de-France.

## Données clés

**Auteur :** [M. Étienne Mourrut](#)

**Circonscription :** Gard (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 109314

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** Logement

**Ministère attributaire :** Égalité des territoires et logement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 mai 2011, page 5331

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)